



Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2014

« Comment mieux accueillir tous nos clients »

La Fédération du commerce et de la distribution se mobilise pour améliorer l'accessibilité de ses magasins de proximité.

La Fédération du commerce et de la distribution publie un guide de bonnes pratiques, destiné aux 45 000 salariés de ses 17 000 magasins de proximité, dans le but d'améliorer l'accessibilité des points de vente à l'ensemble de ses clients.

Les magasins de proximité sont soumis à la réglementation pour les établissements recevant du public (ERP) dont notamment l'obligation de rendre accessible les magasins de proximité à tous d'ici le 1^{er} janvier 2015¹. Ces normes sont particulièrement contraignantes pour les petites surfaces de moins de 300 m². Ce guide, dédié à ces magasins, a donc été élaboré avec les représentants d'associations de personnes en situation de handicap, les ministères concernés et les entreprises afin de réfléchir collectivement à des solutions concrètes.

L'ambition de ce guide est de sensibiliser et informer les équipes des magasins sur le comportement à adopter et les normes en vigueur (place de parking, accès au magasin, lecture des étiquettes, passage en caisse, etc).

FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 992 hypermarchés, 5 702 supermarchés, 4 605 maxidiscomptes et 17 000 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 194,5 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

www.fcd.asso.fr – www.fcd-leblog.fr

¹ La loi Accessibilité des ERP du 11 février 2005.